



PROJET PROFESSIONNEL



# Les points à valider avant de créer son entreprise

**Sur une idée ou une envie, vous envisagez de créer votre entreprise. Avant de vous lancer, prenez bien soin de réfléchir à certains points. De nombreux organismes sont là pour vous aider à effectuer ce tour d'horizon qui validera votre aptitude à relever le défi.**

Devenir entrepreneur n'est pas réservé à une élite. La création d'entreprise s'adresse à tous : hommes, femmes, diplômés ou non, salariés ou en recherche d'emploi. Plus de 270 000 entreprises sont ainsi créées ou reprises chaque année en France, dont près de la moitié par des demandeurs d'emploi. Si tout le monde peut réussir, les statistiques montrent que la préparation et l'accompagnement sont essentiels lorsque l'on veut créer sa structure.

### Bien définir son offre

Votre projet repose sur une offre de service ou sur la vente d'un produit. Assurez-vous que vous avez de solides compétences dans le secteur d'activité que vous avez choisi et pensez aux domaines pour lesquels vous auriez besoin d'une formation complémentaire.

Procédez à une étude de marché dans la région où vous voulez vous implanter et validez que votre produit ou votre service s'adresse à une clientèle potentielle dont vous satisferez les attentes. Recherchez les sociétés qui proposent des services équivalents et adaptez votre offre pour vous démarquer de vos concurrents.

Ne vous méprenez pas. Créer son entreprise demande une implication personnelle non négligeable : responsabilités, horaires contraignants, revenus souvent aléatoires, surtout en début d'activité... Assurez-vous que vous êtes prêt à accepter ces contraintes et que votre entourage vous soutiendra.

### Choisir son équipe et son cadre juridique

Votre structure nécessite un cadre législatif et vous devrez choisir entre plusieurs options : SA, Sarl, libéral, artisan... Rapprochez-vous des ins-

## Quelques organismes pour vous aider

- L'ANPE - [www.anpe.fr](http://www.anpe.fr).
- L'APCE - [www.apce.fr](http://www.apce.fr).
- La DDTEPF.
- Les Chambres de commerce (CCI), les Chambres des métiers, l'Association française des banques et les autres membres du réseau « Entreprendre en France ».
- Les plates-formes d'initiatives locales - pour vous aider à monter votre dossier.
- Les boutiques de gestion.
- Le Centre de formalités des entreprises (CFE) - pour les formalités obligatoires.
- Les réseaux de cadres retraités, réseaux étudiants, clubs de créateurs, syndicats professionnels...

tances et organismes qui pourront vous conseiller (*voir encadré*). N'hésitez pas à les consulter et renseignez-vous auprès de ceux qui, dans votre entourage, ont déjà créé leur société.

Réfléchissez à la composition de votre équipe : collaborateurs, fournisseurs, prestataires... Choisissez-les avec soin ; ils seront les garants de votre sérieux et de votre professionnalisme.

Si après cette première étude, vous êtes toujours déterminé, vous devrez étudier l'aspect financier de votre projet. Cette étape incontournable définira l'ensemble des fonds dont vous aurez besoin et permettra de calculer les perspectives financières sur lesquelles reposera votre projet à court et moyen terme.

### Prévoir ses besoins financiers

Il est difficile de créer une entreprise sans apport personnel. Les banques ne financeront jamais plus de 80 % de votre projet. Il faudra donc miser sur vos économies, faire appel à votre entourage familial pour rassembler les 20 ou 30 % restants.

Vous devrez chiffrer les capitaux nécessaires à votre affaire. L'étude de marché que vous aurez réalisée permettra de calculer l'investissement initial dont vous aurez besoin : matériel, loyer, stocks et trésorerie... pour démarrer et fonctionner en dé-

but d'activité. Établissez vos objectifs de vente, calculez le volume ou le nombre de prestations que vous devrez assurer pour que votre structure puisse fonctionner. Déterminez ensuite les moyens que vous devrez mettre en oeuvre pour atteindre vos objectifs.

Les banques peuvent vous aider, mais vous devrez être convaincant et rassurant et offrir de solides garanties. Renseignez-vous sur le LEE (Livret d'épargne entreprises) qui facilite l'obtention de prêts destinés à financer la création ou la reprise d'entreprise.

Même difficiles à obtenir, vous pouvez obtenir des subventions. Renseignez-vous auprès de la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) et de la DDTEFP (Direction départementale du travail et de la formation professionnelle). Adressez-vous à votre mairie et à votre Conseil régional, ils peuvent aussi vous aider.

D'autres organismes peuvent contribuer à votre montage financier. Contactez l'ANPE et de l'APCE (Agence pour la création d'entreprises) pour les connaître et obtenir leurs coordonnées.

### Rédiger son dossier

Au cours de votre réflexion, vous prendrez soin de rédiger un dossier précis et chiffré de votre projet.

Véritable sésame, il vous permettra de convaincre et de vous assurer le soutien des banques et des instances officielles dont vous aurez besoin pour monter votre structure. Il vous suivra à toutes les étapes de la création de votre entreprise et comprendra un descriptif détaillé et chiffré de votre future activité, le statut juridique envisagé, des informations sur la clientèle et le marché ainsi que les moyens envisagés pour atteindre vos objectifs.

Et si après avoir validé tous ces aspects, vous êtes toujours convaincu et déterminé à poursuivre, vous êtes prêt à aborder la phase opérationnelle qui fera de vous un véritable chef d'entreprise.

P. L.

### Les sept règles d'or

1. Renseignez-vous au préalable sur l'entreprise que vous contactez.
2. Personnalisez votre message en l'adressant de manière nominative.
3. Mail, courrier, téléphone, rencontre en face à face, optez pour la forme de contact la plus adaptée et qui vous met le plus à l'aise pour véhiculer votre message.
4. Adoptez une attitude « commerciale » en mettant en avant vos compétences et votre savoir-faire.
5. Soyez direct et concret.
6. Remettez un dossier de candidature soigné et veillez à votre présentation lors d'un contact.
7. Relancez votre candidature après une première initiative.

